

Dermatose nodulaire contagieuse

Groupe projet plateforme



TRAVAUX EN COURS

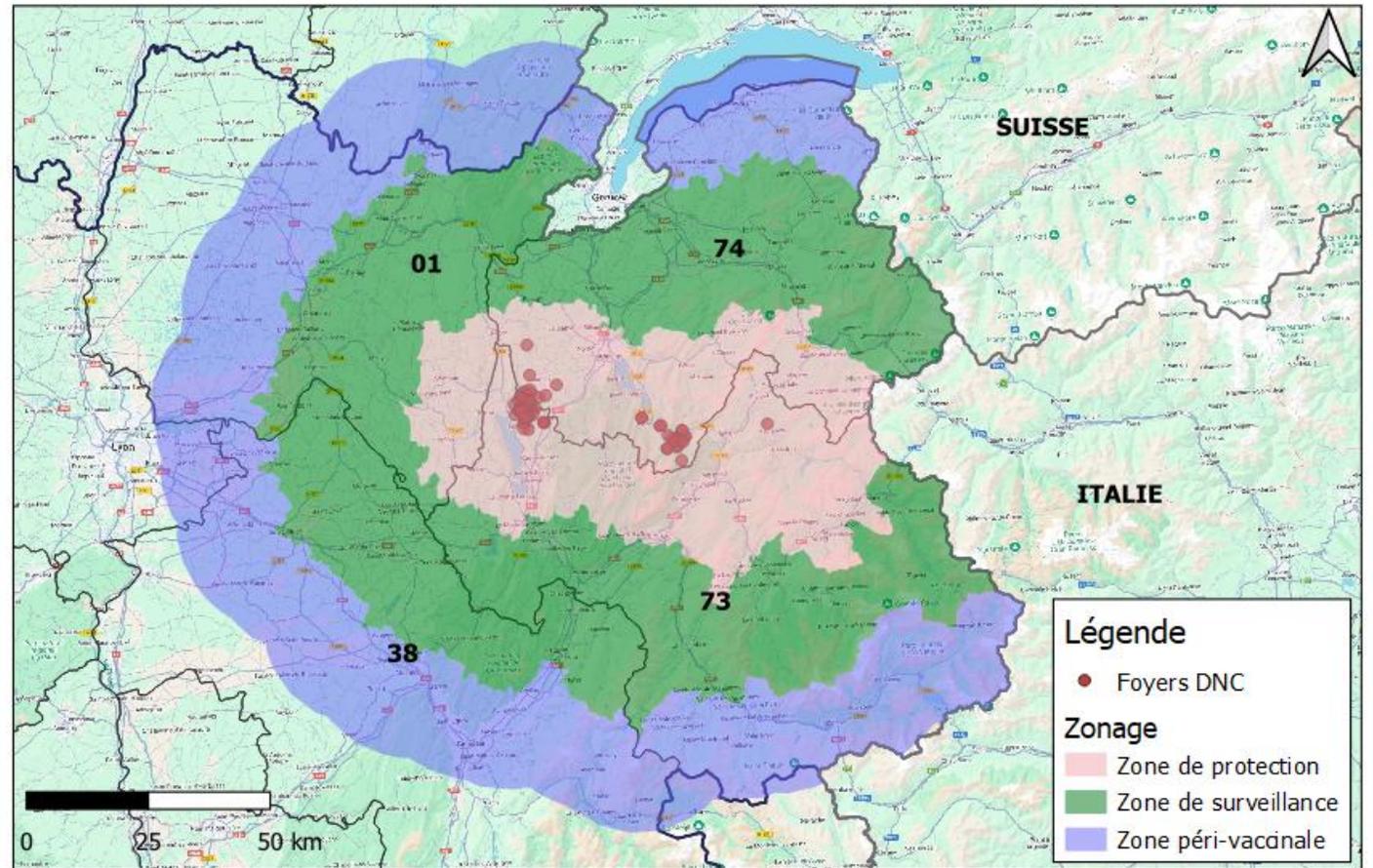


Surveillance complémentaire de la surveillance évènementielle

- Possibilité d'utiliser les non vaccinés (après l'arrêt) restés sur la zone comme sentinelles
 - Veaux laitiers (+/- protégés des vecteurs)
 - Veaux allaitants
 - Bovins nouvellement introduits
- Ciblage en fonction du risque
- 3 objectifs
 - Documenter la couverture vaccinale (Surveillance post-vaccinale sensu stricto)
 - Détection précoce
 - Documenter le statut indemne

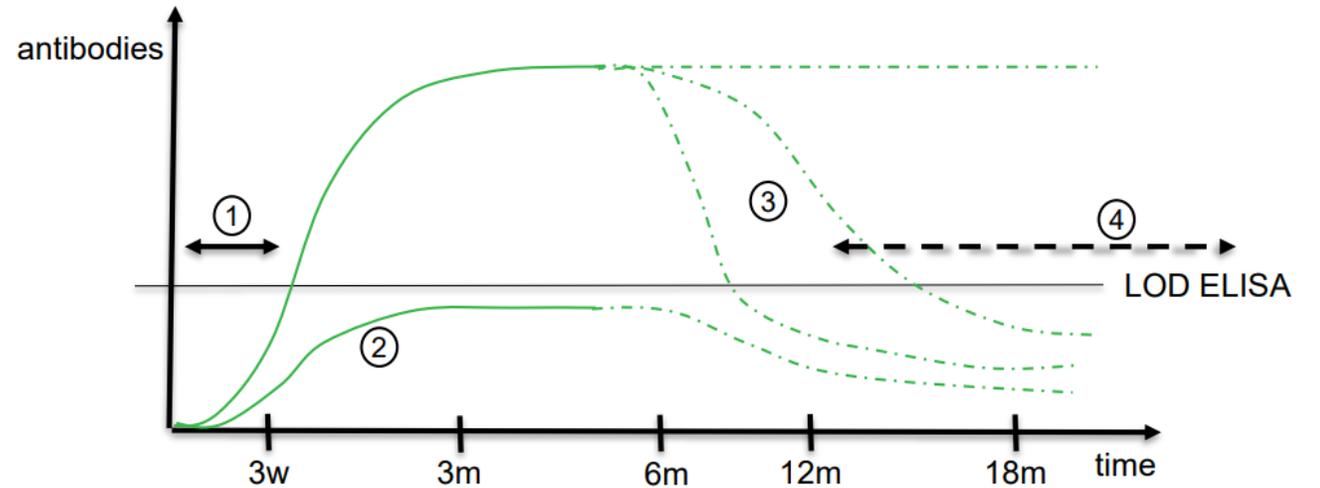
Zones considérées

- Zone indemne
- Zone péri-vaccinale
- Zone vaccinale
 - Zone de surveillance
 - Zone de protection (hors zone cœur)
 - Zone cœur (communes infectées + proches)



Limites de l'outil sérologique

- Immunité principalement cellulaire
- Séroconversion sur 50 % des animaux vaccinés
- Persistance de l'immunité post colostrale chez les veaux issus de vaches vaccinées
- Recommandation LRUE : Commencer 2-3 mois après vaccination



Source : [LRUE](#)

Surveillance DNC

2025

2026

2027

Campagne vaccination :
3 mois



Immunité collective (21 j après injection + X semaines). Durée supposée > 1 an



Immunité colostrale veaux nés de mères vaccinées (6 mois cf RCP)



Bovins introduits en ZR, non vaccinés



Dernier animal
vacciné



Démarrage
vaccination



06

09

12

03

06

09

12

03

? Dernier
foyer

? Dernier
foyer

14 mois après
dernier
vacciné ou
dernier foyer



Surveillance post-vaccinale (2-3 mois après vaccination)



Points à approfondir

- Prophylaxie : proportion d'élevage en prise de sang ou analyse de lait
- Fréquence des visites vétérinaires (pour insémination, prophylaxie, autre) en ZR
- Critères de ciblage : bovins ayant un suivi moins fréquent (par ex allaitants, génisses)?
- Vérifier la durée de l'immunité passive post colostrale (Agianniotaki 2018, Rittipornlertrak 2024)

Merci aux participants du groupe projet
qui apportent leur expertise durant cet été

